

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 27 OCTOBRE 2022 – 8H00**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Anis BANA – Monique BERTRAND (Secrétaire) - Audrey MEYER JAGLY
Stéphane SCHNEIDER - Dahbia THIEL (Représentante syndicale) - Nathalie VIDAL (Trésorière
adjointe)

Membres suppléants : Stéphanie BLASER – Linda CHEBAB – Fabrice GERBER –
Dorothee LEGRAIN - Hélène SAUTER (Référénte harcèlement sexuel) – Christelle TAVOLIERI
(Secrétaire adjointe)

Absents et Membre titulaire : Ali KHIDER (Trésorier)

excusés : Membre suppléant : Alain DELRUE

Invitée : Rachel STANTINA

ORDRE DU JOUR

- 1) Communication des informations relatives à l'entreprise
- 2) Désignation des membres du Bureau du CSE
- 3) Désignation des membres de la CSSCT
- 4) Désignation du référent « lutte contre le harcèlement »
- 5) Communication du budget du C.S.E.
- 6) Consultation sur le règlement intérieur du CSE
- 7) Divers

Le Président du C.S.E., M. Loïc RICHARD, accueille les membres nouvellement élus et leur souhaite la bienvenue. Il précise que le nombre important de membres élus (7 *titulaires* et 7 *suppléants*) s'explique par l'évolution des effectifs et souligne que le dynamisme du comité doit s'accompagner d'une dimension de responsabilité inhérente à sa mission, encadrée par la Loi.

Le rôle du C.S.E. d'Aléos est principalement de créer un dialogue social de qualité dans l'intérêt de tous les salariés. Il contribue aux activités sociales et culturelles et à l'amélioration des conditions de travail du personnel.

M. Loïc RICHARD résume en quelques mots la réforme de 2017 qui a fusionné les délégués du personnel, le Comité d'entreprise et le Comité d'hygiène, de Sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.) en une instance unique, représentative du personnel : Le comité Social et Economique (C.S.E.).

Il informe que l'association a cependant décidé de maintenir au sein du C.S.E. une instance qui porte plus particulièrement les questions de santé et de sécurité en constituant une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (C.S.S.T.)
Cette commission se réunit tous les trimestres, soit 4 fois par an. Ses délibérations sont soumises et validées par le C.S.E.

Il est entendu que les problèmes importants et urgents peuvent être remontés directement à la Direction sans la tenue expresse d'une réunion du C.S.E. ou de la C.S.S.C.T.

Le Président aborde les différents points à l'ordre du jour :

1° Communication des informations relatives à l'entreprise

L'association a une obligation d'information et de consultation du C.S.E. pour les questions relatives à son organisation et à sa gestion. Le C.S.E. peut émettre un avis favorable ou défavorable qui ne remet cependant pas en cause les décisions de l'employeur.

2° Désignation des membres du Bureau du CSE

Le bureau du CSE constitue un outil d'aide au fonctionnement du CSE. Il est constitué :

- **d'un secrétaire** qui, avec le Président du C.S.E., établit l'ordre du jour pour chaque réunion et rédige les procès-verbaux des réunions notifiés pour accord au Président ;
- **d'un trésorier** en charge des obligations comptables et responsable de la gestion financière du C.S.E. Il remplit cette mission en toute autonomie et est appelé à faire preuve d'une grande rigueur dans l'exercice de ses fonctions, en justifiant de toutes les transactions financières.
- Le **secrétaire-adjoint** et le **trésorier-adjoint** ont mission d'assister le secrétaire et le trésorier dans leurs fonctions.

M. Loïc RICHARD propose de procéder à l'élection du Bureau du C.S.E. Il demande aux membres présents de faire acte de candidature.

M. Ali KHIDER, absent et excusé, a informé préalablement les membres présents de sa volonté de renouveler son engagement.

Après un vote à main levée, sont désignés :

- Secrétaire du C.S.E. : Monique BERTRAND
- Secrétaire adjointe : Christelle TAVOLIERI
- Trésorier : Ali KHIDER
- Trésorière adjointe : Nathalie VIDAL.

3) Désignation des membres de la CSSCT

M. Loïc RICHARD exprime l'importance de cette commission dans l'analyse et la prévention des risques professionnels et évoque les différentes situations de crise gérées par la C.S.S.C.T.

Il informe les membres du C.S.E. de la composition générale de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail qui compte 4 membres dont 2 cadres.

Il propose de procéder à l'élection des membres de cette commission et demande aux membres présents de faire acte de candidature.

Après un vote à main levée, sont désignés membres de la C.S.S.C.T.

- Christelle TAVOLIERI, en qualité de Secrétaire,
- Stéphanie BLASER
- Fabrice GERBER
- Dorothée LEGRAIN
- Stéphane SCHNEIDER.

4) Désignation du référent « lutte contre le harcèlement sexuel »

Le référent « lutte contre le harcèlement sexuel » est un membre du C.S.E. nommé pour prévenir et lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

- Mme Hélène SAUTER, candidate, est désignée référente « lutte contre le harcèlement sexuel », au vote à main levée.

5) Communication du budget du C.S.E.

M. Stéphane SCHNEIDER, en l'absence du Trésorier, communique aux membres présents le budget du C.S.E. 2022. Celui-ci est versé par l'association. Il est divisé en deux grandes parties : le budget de fonctionnement et le budget des activités sociales et culturelles.

L'employeur doit contribuer à hauteur de 0,20% de la masse salariale au budget de fonctionnement et à hauteur de 0,60% au budget des activités sociales et culturelles.

Dans les faits, Aléos contribue au budget C.S.E. au-delà de son obligation légale en lui versant un complément significatif qui permet de financer divers avantages sociaux. L'objectif d'Aléos est d'offrir les meilleures conditions de travail aux salariés et de les fidéliser. La réévaluation des salaires, négociée chaque année, avec la représentante syndicale participe à cette démarche.

BUDGET C.S.E. 2022

Budget œuvres sociales (0,60 %)	25 313,98 €
Budget de fonctionnement (0,20 %)	8 437,99 €
Participation repas de Noël	2 760,00 €
Chèques vacances	16 200,00 €
Chèques rentrée	7 400,00 €
Soit un total de :	60 111,97 €

6) Consultation sur le règlement intérieur du CSE

Le Président passe brièvement en revue le règlement intérieur, qui définit les modalités d'organisation et de fonctionnement du C.S.E. et explicite certains points tels que le remplacement des titulaires par les suppléants, l'obligation de discrétion des membres, les heures de délégation, les frais engagés, la documentation, la possibilité d'inviter des experts au démarrage des réunions du C.S.E et de mettre en place des commissions.

Il propose que soient mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion les éventuelles modifications à apporter à ce règlement.

7) Divers

Planning des réunions du C.S.E.

Les membres adoptent le planning des prochaines réunions :

- Mardi 29 novembre 2022
- Mardi 20 décembre 2022
- Mardi 31 janvier 2023
- Mardi 28 février 2023
- Mardi 28 mars 2023
- Mardi 25 avril 2023
- Mardi 30 mai 2023
- Mardi 27 juin 2023.

Fête de Noël

Suite à un désaccord avec l'Auberge du zoo, le repas de Noël sera organisé à la Ferme des Moines à Jungholtz à partir de 18h30 et sera précédé d'une randonnée pédestre à 15 heures et d'une visite de la Basilique Notre Dame de Thierenbach. La Ferme des Moines mettra à disposition une salle pour se changer après la randonnée.

Ressources Humaines

A fin octobre, l'association compte 141 salariés. Cette augmentation significative des effectifs est due à l'accroissement d'activité au sein des Secteurs Santé et Intervention Sociale.

Au mois d'octobre, deux salariées ont été recrutées :

- Madame Laurence RUMMELHARDT, Chargée de mission, a intégré le Secteur Initiatives Emploi, le 10 octobre et
- Madame Aurélie BROEGLIN, Infirmière, a rejoint le 20 octobre l'équipe LAM.

Sont arrivés à échéance les contrats de travail à durée déterminée de :

- Madame Alev BINICI, Adjointe de résidence, le 3 octobre.
- Madame Ashley BACH, Chargée de communication, le 14 octobre.

Le Président informe de l'ouverture prochaine des LAM.

La prochaine réunion du CSE se tiendra mardi 29 novembre 2022, à 8 heures, à la résidence La Rochelle.

La Secrétaire de séance
Monique BERTRAND



Le Président du C.S.E.
Loïc RICHARD



